

BAG

FONGICIDE CUIVRE EN VAPORISATEUR

GROUPE **M** FONGICIDE

Fongicide au Cuivre fixe

COMMERCIAL



AVERTISSEMENT

POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

N° D'HOMOLOGATION 19146
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE:

Cuivre élémentaire, présent sous forme de l'oxychlorure de cuivre 50%

UNITED AGRI PRODUCTS CANADA INC.
789 Donnybrook Drive
Dorchester, Ontario
N0L 1G5
1-800-265-4624

CONTENU NET: 2 - 25 kg

04/08

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Nocif si avalé, inhalé ou absorbé par la peau. Éviter d'inhaler la poussière ou le brouillard. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Après la manipulation, bien se laver à l'eau savonneuse avant de manger, de boire ou de fumer, et changer de vêtements.

Ne pas appliquer ou laisser le jet dériver vers des endroits occupés par des personnes et des animaux non-protégés, vers des ruisseaux, des lacs ou des étangs protégeant les animaux sauvages. Éviter de contaminer les aliments pour humains ou pour les animaux, incluant certaines cultures sur lesquelles les résidus présentent un danger. Ajouter de la chaux hydratée lors du traitement des cultures sensibles au cuivre. Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

PREMIERS SOINS:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU ou LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

MODE D'EMPLOI: Employer assez d'eau pour bien recouvrir toutes les parties des plantes; ce volume est en fonction du pulvérisateur et de la grosseur des plantes. Remplir partiellement le réservoir du pulvérisateur avec de l'eau et ajouter la quantité voulue de Fongicide Cuivre en Vaporisateur. Agiter le mélange durant le plein et la pulvérisation. Peut être utilisé jusqu'à 1 jour avant la récolte ou selon indication contraire.

NE PAS APPLIQUER PAR AVION.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, Fongicide Cuivre en Vaporisateur, fongicide du groupe M. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants à Fongicide Cuivre en Vaporisateur et à d'autres fongicides du groupe M. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de

résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides:

- Dans la mesure du possible, alterner le Fongicide Cuivre en Vaporisateur ou les fongicides du même groupe M avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour ou de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique. Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser au directeur du service technique, United Agri Products Canada Inc. 1-800-265-4624 ou à www.uap.ca.

TAUX D'APPLICATION

Plantes	Maladies	Mode d'application
Pommiers	Brûlure bactérienne	Utiliser 4 kg/ha dans assez d'eau pour couvrir les arbres en entier. Faire deux traitements par année: au stade du débourrement et après la récolte, à la chute de 50% des feuilles. Utiliser un pulvérisateur ter restre. Pour une efficacité maximale, il faut couvrir les arbres en entier. Ce traitement n'élimine pas le besoin d'un traitement à la streptomycine. Il réduit efficacement le nombre des brûlures bactériennes hivernantes, et il est utile dans le cadre d'un programme complet de suppression contre la brûlure bactérienne.
Concombre, melon, citrouille, courge	Taches angulaires des feuilles, anthracnose, flétrissure Bactérienne, tache alternarienne, tache septorienne, mildiou	Employer 4 kg dans 1000 L d'eau par hectare. Appliquer toutes les semaines. Pour combattre la flétrissure bactérienne, il faut combattre la chrysomèle du concombre.
Céleri	Brûlure cercosporienne, Brûlure septorienne	Employer 4 kg dans 1000 L d'eau par hectare. Bien recouvrir les plantes. Commencer les pulvérisations lorsque les plantes ont 5 cm de haut, et réappliquer à intervalles de 7–10 jours.
Oignon	Mildiou	Appliquer 3 kg dans 500 L d'eau par hectare. Appliquer tous les 10–14 jours pendant la saison de croissance, en commençant à la mimai pour les cultures qui ont hivernées et à la mijuin pour les cultures qui ont été semées au printemps. Ne pas appliquer moins de 1 jour avant la récolte.
Pomme de terre	Brûlure alternarienne, mildiou	Employer 4 kg dans 1000 L d'eau par hectare. Bien recouvrir les plantes. Commencer les pulverizations lorsque les plantes ont 10–20 cm de haut, et réappliquer à intervalles de 7–10 jours.
Tomate	Mildiou, tache alternarienne, tache septorienne	Employer 4 kg dans 1000 L d'eau par hectare. Bien recouvrir les plantes. Commencer les pulvérisations lorsque les plantes ont 10–13 cm de haut, et réappliquer à intervalles de 7–10 jours.
	Chancre bactérien (tomates en serre)	Employer 3 kg dans 1000 L d'eau par hectare. Appliquer tôt en saison, et réappliquer à intervalles de 7–10 jours.

TAUX D'APPLICATION

Plantes	Maladies	Mode d'application
Canneberge	Brûlure des feuilles, Brûlure phomopsienne, (<i>Phomopsis/</i> <i>Diaporthe</i> <i>vaccinii</i>) Complexe fongique	Appliquer 2 kg pour 500 à 1000 L d'eau par hectare. Ne pas faire plus de trois traitements par année. Délai d'emploi avant la récolte: 1 jour. Application terrestre: contre la brûlure phomopsienne, appliquer au débourrement et puis tous les 10 à 14 jours; contre la pourriture des fruits, appliquer au début de la floraison et puis tous les 10 à 14 jours.
Vigne	Mildiou, blanc	Mélanger 3 kg plus 6 kg de chaux hydratée à 1000 L d'eau. Appliquer avant la floraison au taux de 1500 L par hectare et après la floraison et aux pulvérisations de couverture au taux de 2000 L par hectare jusqu'à la mi-août. Ne pas appliquer sur les variétés Seibel.
Bleuet en Corymbe	Brûlure bactérienne	2-4 kg dans 500 à 1000 L/ha d'eau. Traiter une fois avant les pluies d'automne, une fois à la chute de 50% des feuilles, une fois au débourrement et tous les 14 jours par temps humide. Ne pas faire plus de 6 traitements par année. Le traitement peut se faire par voie terrestre (pulvérisateur à main et à traction mécanique). Le délai d'emploi avant la récolte est de 1 jour.
Pêcher, abricotier (Colombie-Britannique seulement)	Brûlure corynéenne	Appliquer 9 kg par 1000 L par hectare en septembre une fois que la récolte est terminée.
Pêcher	Cloque	Appliquer 2 kg par 1000 L d'eau en automne après la chute des feuilles ou au printemps avant l'éclosion des bourgeons.
Poirier (Colombie-Britannique seulement)	Brûlure bactérienne (voir ci-dessous)	Pour atténuer l'infection des fleurs, appliquer 2,2 kg par 1000 L par hectare à l'éclosion des fleurs. En cas de dommages causés par la grêle, répéter aussitôt ce traitement. Ne pas appliquer sur les poires d'Anjou.
Framboisier	Brûlure bactérienne	Appliquer 2,5 kg par 1000 L d'eau par hectare. Appliquer 1 fois avant les pluies d'automne et 3 fois en employant 3 kg par 1000 L d'eau par hectare dès l'éclosion des bourgeons et à intervalles de 14–28 jours par la suite. Ne pas appliquer moins de 1 jour avant la cueillette.
Cerisier (Cerise sure)	Pourriture brune, des feuilles	Mélanger 2 kg plus 4 kg de chaux hydratée à des feuilles 1000 L d'eau. Consulter le calendrier local des pulvérisations pour la chronologie des applications.

TAUX D'APPLICATION

Plantes	Maladies	Mode d'application
Thuja, cèdre, sapin, genévrier, pin, épinette	Brûlure des anguilles, rouge, brûlure des pousses; brûlure des rameaux	Appliquer 4 kg dans 1000 L d'eau dès l'apparition des nouvelles pousses au printemps, et réappliquer 3–4 fois à intervalles de 10 jours. Il est conseillé de faire d'autres applications durant les longues périodes pluvieuses.
Cotonéaster, pommier sauvage, aubépine, sorbier, cognassier	Brûlure bactérienne (voir ci-dessous)	Appliquer 1,25 kg dans 1000 L d'eau. Faire plusieurs applications pendant la floraison, et réappliquer en été (les bactéries se répandent rapidement quand le temps est chaud et pluvieux).
Prunus Spp. À Fleurs	Brûlure corynéenne, Chancre bactérien (<i>Pseudomonas syringae</i>)	6 kg dans 1000 L/ha. Traiter avant les pluies d'automne et de nouveau après la chute de la majorité des feuilles.
Forsythie, Lilas, Rosier	Brûlure bactérienne (<i>Pseudomonas syringae</i>)	6 kg dans 1000 L/ha. Traiter une fois en octobre et de nouveau en janvier. En avril et mai, quand les conditions sont propices à la brûlure bactérienne, appliquer 1 g/L de matière active (2 g de poudre mouillable à 50%). Répéter tous les 7 à 10 jours.
Noyers	Brûlure bactérienne	Employer 4 kg/ha dans 1000 L d'eau. Faire jusqu'à 4 traitements par année, Utiliser un pulvérisateur terrestre (à jet porté). Pour une efficacité maximale, il faut bien couvrir l'arbre en entier. Traiter d'abord à la fin de mai, dès l'apparition de la première fleur pistillée, ensuite au début de juin, en juillet et en août, le dernier traitement ne devrait pas se faire plus tard qu'à la chute de la collerette. Ne pas traiter moins de 40 jours avant la récolte.

TAUX D'APPLICATION

Plantes	Maladies	Mode d'application
Avelinier, noisetier (cultivés pour les noix ou comme arbres d'ornement)	Brûlure bactérienne	Utiliser 3 à 9 kg/ha pour 1000 L d'eau. Faire trois traitements par année au maximum. Faire le premier en août ou en septembre, avant les pluies d'automne; le deuxième, si les pluies d'automne sont abondantes, une fois que troisième au début du printemps, avant le bourgeonnement. Utiliser la dose minimale sur les petits arbres et la dose maximale sur les gros arbres. Ne traiter que par pulvérisation au sol.
	Brûlure orientale du noisetier (Anisogramma anomala)	Utiliser 3 à 9 kilogrammes par hectare. Effectuer un maximum de trois (3) traitements par année et répéter à des intervalles de 10 à 14 jours. Employer la dose réduite sur des petits arbres et une dose élevée sur des gros arbres. Appliquer le produit dans 1000 litres d'eau par hectare au printemps, alors que les tissus des arbres sont vulnérables à la maladie. Ces traitements ne sont requis qu'à partir du gonflement des bourgeons jusqu'à leur débourrements (c'est-à-dire approximativement de la fin de mars jusqu'au milieu de mai), car c'est durant cette période que les tissus sont vulnérables à l'infection. Peut être appliqué jusqu'à une (1) journée avant la cueillette.

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ :

Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour le ou les usages spéciaux décrits ci-dessous a été rédigé par des personnes autres que United Agri Product Canada Inc. et est homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. United Agri Product Canada Inc. ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur la (les) culture(s) figurant ci-dessous.

En foi de quoi l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager United Agri Product Canada Inc. de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins des usages décrits ci-dessous.

MODE D'EMPLOI

Cerisiers à fruits doux et surs

Cultures	Maladie	Dose	Nombre d'applications
Cerisiers à fruits doux et surs	Chancre bactérien (<i>Pseudomonas syringae</i> pv <i>syringae</i> et pv <i>morsprunum</i>)	Pulvériser 6 à 9 kilogrammes de produit dans 1 000 litres d'eau par hectare. Appliquer à l'aide d'un pulvérisateur pneumatique lorsque les trois quarts (3/4) des feuilles sont tombées. Effectuer un deuxième traitement au début du printemps avant le débourrement des bourgeons. Des applications plus tardives au printemps pourraient causer des dommages. Employer la dose faible sur des petits cerisiers et la dose élevée sur des gros cerisiers. Utiliser uniquement un mode d'application terrestre.	2

LA BRÛLURE BACTÉRIENNE peut se propager aux plantes saines par l'entremise d'insectes comme les pucerons et les cicadelles. Les brindilles atteintes qui semblent "grillées" doivent être coupées 15 cm au-dessous de la partie infectée et doivent être brûlées; désinfecter la cisaille après chaque coupe dans une solution composée de 1 partie de "Javex" (chlorure décolorant) pour 4 parties d'eau.

COMPATIBILITÉ: Le Fongicide Cuivre en Vaporisateur peut être mélangé avec la plupart des insecticides. On ne peut pas mélanger la bouillie cuprique additionnée de chaux avec des insecticides en poudre mouillable. En ajoutant de l'huile ou un insecticide, observer les précautions et les intervalles avant la récolte des cultures comestibles qui figurent sur l'étiquette de l'insecticide.

ÉLIMINATION:

1. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
2. Rendre le contenant inutilisable.
3. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
4. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de versement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.